

Avis voté en plénière du 28 octobre 2015

Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Déclaration du groupe environnement et nature

Les groupes environnement et nature et CFDT veulent souligner la qualité du rapport sur lequel s'appuie l'avis proposé. L'exploration quasi exhaustive du fonctionnement au plan régional et local des instances institutionnelles, politiques, associatives, représentatives... permet bien d'appréhender l'ensemble du champ : on y voit fonctionner la société française !

Une fois encore, rédiger d'abord un rapport, permettant à chacun de s'approprier le sujet, s'est révélé très utile.

Tirant les enseignements de ce rapport, cet avis souligne les difficultés dans lesquelles sont plongés les acteurs économiques et les collectivités pour obtenir l'attribution des nombreuses aides nationales qui leur sont pourtant destinées. Les aides européennes (FSE, FEDER...) n'échappent pas à ce constat. En effet, ces dernières, qui passent par le filtre national, sont octroyées, comme les autres aides d'État, avec une complexité, un saupoudrage, et un manque de perspective à long terme, qui freinent largement leur efficacité. Il en résulte souvent une sous-utilisation des fonds alors que des projets porteurs d'activités, d'emplois, d'innovations et d'améliorations, attendent un financement !

Le rapport dénonce ce système et l'avis préconise de le simplifier largement pour le rendre enfin efficient.

Le groupe environnement et nature, et la CFDT, appuient en ce sens et demandent une grande diligence sur ce sujet !

Des préconisations de l'avis demeurent néanmoins généralistes, et de ce fait consensuelles. Si l'accent est bien mis sur certaines problématiques particulières aux territoires ruraux, tels l'habitat et la mobilité, les préconisations sont des solutions déjà retenues dans de précédents avis du CESE, sans pousser plus loin la recherche prospective.

Par ailleurs, des domaines qui tiennent au cœur du groupe environnement et nature, et de la CFDT, auraient mérités d'être davantage explorés.

Ainsi, l'apport déterminant du dialogue social et environnemental au niveau des territoires, dans cette période de bouleversement qui précède forcément la prochaine période d'adaptation et la mise en efficacité des organisations, n'est pas suffisamment mis en avant. Nous réaffirmons la

haute nécessité d'un dialogue social et environnemental de qualité à tous les niveaux décentralisés du territoire, au plus proche des besoins des entreprises, des salariés, de l'ensemble de la population.

Cependant, afin de réduire cette carence, un amendement sur ce sujet a été déposé par la CFDT, et il a été intégré au texte de l'avis.

On peut aussi regretter que ne soient pas davantage développées les immenses opportunités économiques, sociales et environnementales, qu'offre la transition énergétique aux territoires ruraux par une bien meilleure et judicieuse exploitation de leurs ressources. La biomasse, le bois, le solaire, l'éolien... et surtout leur combinaison au moyen de systèmes intelligents, sont porteurs de grands espoirs. Les « ressources » des territoires ruraux, en termes de production, mais aussi en capacité de « nous ressourcer », sont indispensables au bien-être de l'ensemble des habitants de notre pays, et de notre planète.

Face à la diversité des territoires, l'avis fait le choix de mettre en avant leur complémentarité ainsi que les capacités de développement autonome de la ruralité. Bien étayé par le rapport, il ne tombe pas dans le piège du « secours qu'il faudrait porter d'en haut aux territoires ruraux ».

Oui, la complémentarité des synergies entre territoires plutôt que leur opposition, est une caractéristique très positive de cet avis. Il bat en brèche l'idée que les campagnes, sous influence des métropoles, devraient attendre - et vivre ! - des retombées économiques de leurs capitales régionales par une sorte de ruissellement. Oui ! Les territoires ruraux possèdent tous des dynamiques, des compétences et une attractivité qui leur sont propres !

Il ne s'agit pas d'attacher des wagons à la remorque de locomotives régionales, mais de valoriser les atouts des territoires ruraux, nombreux et divers, et qui participent largement de la richesse, de l'appétence et du dynamisme de notre pays, au service de tous nos concitoyens, habitants des villes comme de la campagne.

C'est la mobilisation de tous les acteurs sur le territoire qui permet la réussite !

Pour le groupe environnement et nature, et la CFDT, les politiques territoriales, nationales, et européennes, doivent favoriser l'émergence et le développement des dynamiques, des atouts, des territoires ruraux. L'extension des périmètres et des compétences ne doit ni écraser, ni sur-concentrer, mais être utilisée, à la fois pour mieux unir les forces et pour développer les capacités spécifiques à chacun des territoires.

L'avis préconise des solutions techniques, pragmatiques, allant dans ce sens, aussi bien dans le domaine de la santé, parfois déserté par les professionnels, que dans celui du secteur économique où les appels d'offre et appels à projet doivent tenir compte de la taille, le plus souvent petite et moyenne, des entreprises françaises, en particulier en milieu rural.

Les groupes environnement et nature et CFDT, ont voté l'avis.